

PARTICULIERS

TARIFS DES PRINCIPAUX SERVICES & OPÉRATIONS DE VOTRE BANQUE À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2012

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

AVANTAGES acb

acb (Association des Clients et des Sociétaires de la Banque Populaire Occitane)

- Adhésion annuelle 14,00 €
- Pour plus d'informations, consultez le site Internet : www.acb-banquepopulaire.fr

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE

- **Le Service clientèle ALODIS :**
Depuis la France, au 05 81 22 00 00 (prix d'un appel local)
Depuis l'étranger, au +(33)5 81 22 00 00 (coût variable en fonction du pays de l'opérateur) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h ainsi que le samedi de 8h30 à 12h45.

- **Le site Internet www.occitane.banquepopulaire.fr**

Les présents tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable, deux mois avant leur mise en application. Les conditions ne figurant pas sur ce document peuvent être consultées dans nos agences.

Document non exhaustif pouvant être modifié à tout moment.

Banque Populaire Occitane : Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédit – Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 – 560 801 300 RCS Toulouse. Siège social : 33-43, avenue Georges Pompidou 31 135 BALMA cedex

OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER*

Chèques de voyage et achat de devises (hors euros)

- Délivrance de chèques de voyage American Express pour les clients de la Banque Populaire Occitane 1,50 %**
- Encaissement de chèques de voyage American Express
 - . clients Banque Populaire Occitane 3,00 €
 - . transaction inférieure à 100,00 € Gratuit
 - . transaction supérieure ou égale à 100,00 € 1,00%**
- non clients Banque Populaire Occitane 7,40 €
 - . avec un minimum de 3,00 €
 - . transaction inférieure à 100,00 € Gratuit
 - . transaction supérieure ou égale à 100,00 € 7,40 €
- Achat et vente de billets de banque étrangers
 - . clients Banque Populaire Occitane 3,00 €
 - . transaction inférieure à 100,00 € Gratuit
 - . transaction supérieure ou égale à 100,00 € 7,40 €
 - . non clients Banque Populaire Occitane 7,40 €

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Opérations par carte bancaire

- Paiement par carte bancaire en devises (hors euros) 2,50%**
- Retrait d'espèces à un distributeur en devises :
 - . commission fixe, par retrait 3,00 €
 - . commission proportionnelle au montant du retrait 2,50%**
- Retrait au guichet :
 - . commission fixe, par retrait 4,00 €
 - . commission proportionnelle au montant du retrait
 - . en euros dans l'Espace Economique Européen 2,00%**
 - . en euros dans les autres pays ou en devises 2,50%**

Virements vers l'étranger

- Virement international émis en euros ou en devises :
 - . au guichet de votre agence 24,50 €
 - . par Internet 15,00 €
- En cas de virement en devises, la commission de change proportionnelle au montant de la transaction s'applique en sus Voir ci-après

Virements en provenance de l'étranger

- Virement international reçu en euros ou en devises 16,50 €
- En cas de virement en devises, la commission de change proportionnelle au montant de la transaction s'applique en sus Voir ci-après
- Frais d'intervention, sur virements européens, dans le cas où les coordonnées bancaires sont incorrectes 16,20 €

Opérations en devises

- Commission de change
 - . minimum 0,05%*
 - . maximum 15,50 €
- Frais annuels de tenue de compte en devises 250,00 €
- Frais annuels de tenue de compte en devises 70,00 €

* Opérations en devises hors euros ou impliquant un pays hors Espace Economique Européen

** Pourcentage du montant de la transaction

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 18,00 €
Frais de gestion facturés pour toute lettre dont au moins un des chèques mentionnés est payé.
- Chèque présenté et payé sur compte interdit bancaire 52,50 €
- Frais d'interdiction Banque de France à l'initiative d'une autre banque (à l'inscription) 30,00 €
- Chèque impayé reçu pour autre motif que sans provision 15,50 €
- Incidents liés aux autres moyens de paiement
 - Forfait* de rejet d'un prélèvement (y compris échéance de prêt), d'un virement, d'un TIP ou d'un télé règlement** (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
 - . Ordre de paiement d'un montant :
 - . inférieur à 20,00 € montant de l'opération
 - . supérieur ou égal à 20,00 € 20,00 €

* Forfait comprenant la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

** Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération

- Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive 79,60 €
- Frais d'utilisation d'une carte opposée par la banque pour abus 22,30 € par opération
- Réception d'un prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement impayé 9,80 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Facilités de caisse et/ou découverts

Découvert de compte

Les agios sont arrêtés trimestriellement ; ils comprennent les intérêts débiteurs calculés au taux nominal (prévu dans la convention de compte de dépôt) indexé sur le Taux de Base Bancaire de votre banque, ainsi que la commission d'immobilisation et, si le compte est débiteur sans autorisation ou au-delà de celle-ci, des intérêts supplémentaires (10 %). Les agios sont appliqués dans la limite du taux plafond légal en vigueur au jour de l'arrêt. Le taux effectif global annuel est précisé sur l'extrait de compte à destination du client.

- Minimum forfaitaire en cas de découvert moyen inférieur à 400,00 € par trimestre 22,00 €
- Pour les détenteurs d'ÉQUIPAGE HORIZON, franchise d'agios par trimestre 3,00 €
- Facilité Plus (gestion personnalisée d'une autorisation de découvert) par an 25,00 €

Interventions sur dossier de prêt

- Mainlevée de garantie et cession de rang 150,00 €
- Avenant au contrat de prêt 400,00 €
- Délégation du contrat d'assurance emprunteur par dossier et par personne 280,00 €
- Délégation de créance ou nantissement de contrat d'assurance-vie 280,00 €

Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA)

- Offre BASEO Banque Populaire par mois 3,50 €
- Soit, pour information, 42 euros par an
- Produits et services inclus :
 - . 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron
 - . 2 virements SEPA occasionnels externes dans la zone euro par mois (vers un compte d'un autre établissement)
 - . 2 virements permanents par mois
 - . 6 prélèvements automatiques par mois
 - . 1 chèque de banque par an
- Produits et services optionnels :
 - . CyberPlus consultation Gratuit
 - . Alertes :
 - . par SMS 0,25 €
 - . par mail Gratuit

Pour les clients sans chéquier titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5,00 € par opération, plafonnés à 6 opérations par mois et les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés au montant de l'opération dans la limite de 10,00 € par rejet et à 3 rejets par mois.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

- Par opération 14,00 €
- Plafond mensuel 25 opérations
- Pour les jeunes de moins de 25 ans
 - . la 1^{ère} opération Gratuit
 - . à compter de la 2^{ème} opération (plafond mensuel : 25 opérations) 7,00 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Opérations particulières

- Frais par saisie attribution ou avis à tiers détenteur 103,00 €
- Frais par opposition administrative 10% du montant de l'opposition maximum 103,00 €

Incidents de paiement

Incidents liés au chèque

- Forfait* de rejet d'un chèque (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
 - . Chèque d'un montant :
 - . inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 €
 - . supérieur à 50,00 € 50,00 €

* Forfait comprenant la lettre d'information préalable au rejet (lettre MURCEF), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de représentation, les frais de mise en interdiction bancaire, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.



LA BANQUE QUI DONNE ENVIE D'AGIR

BANQUE POPULAIRE OCCITANE
BANQUE & ASSURANCE



LA BANQUE QUI DONNE ENVIE D'AGIR

CONCEPTION : ATANTIS - FEUILLE@FEUILLE - FABRICATION : IMPRIMERIE DES CAPITOULS

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

	Tarifs en €
<ul style="list-style-type: none"> Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (CyberPlus gestion)** par mois 	1,50 €
<ul style="list-style-type: none"> Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS par alerte reçue 	0,25 €
<ul style="list-style-type: none"> Carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa Classic ou MasterCard) par an 	39,90 €
<ul style="list-style-type: none"> Carte de paiement internationale à débit différé (Visa Classic ou MasterCard) par an 	49,50 €
<ul style="list-style-type: none"> Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron) par an 	28,50 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro, avec une carte de paiement internationale par retrait, à partir du 4^{ème} retrait par mois 	1,05 €
<ul style="list-style-type: none"> Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro <ul style="list-style-type: none"> en agence par virement par Internet par virement 	4,60 € Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Frais de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> mise en place d'une autorisation de prélèvement par prélèvement 	Gratuit Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Commission d'intervention par opération, avec un plafond de 350 euros par mois 	14,00 €
<ul style="list-style-type: none"> Assurance perte ou vol des moyens de paiement (SécuriPlus) par an 	25,20 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

** Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte
- Aide au changement de domiciliations bancaires (**Simplidom**)
- Liste de vos opérations récurrentes et automatiques
- Clôture de compte de dépôt ou comptes épargne (PEL, CEL, PEA...)
- Transfert de compte vers une autre Banque Populaire
- Transfert de compte épargne (CEL, PEL, PEP) vers un autre établissement par compte
- Désolidarisation de compte-joint
- Le Droit au Compte (Service Bancaire de Base)

Relevés de compte

- Relevé papier :
 - envoi mensuel
 - envoi par quinzaine
 - envoi décadaire
 - envoi journalier
- Relevé électronique (toutes périodicités)
- Édition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire Occitane
- Carnet de bord, abonnement par an
- Dates de valeur pour les chèques compensables en France :
 - chèque émis
 - chèque remis à l'encaissement

* Jour : date de comptabilisation au compte du client.

** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi.

Tenue de compte

- Frais de tenue et de fonctionnement de compte
- Délivrance d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ou IBAN (International Bank Account Number)
- Enregistrement d'un changement d'adresse
- Commission de suivi par trimestre

Cette commission rémunère le suivi spécifique du risque et la gestion administrative et comptable des comptes en situation(s) particulière(s) :

- comptes débiteurs plus de 70 jours en valeur dans le trimestre
- comptes NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) ou immobilisés durant plus de 6 mois du fait du client
- comptes interdits bancaires à l'initiative d'une autre banque.

Services en agence

- Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence
- Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)
- Frais de recherche de document (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement repris à l'article L133-1 du Code Monétaire et Financier) par document
- Opérations diverses au guichet (règlement d'un chèque circulaire...) par opération
- Transmission du patrimoine
 - succession transférée au sein de la Banque Populaire Occitane
 - minimum
 - maximum
 - succession transférée vers un autre établissement
 - minimum
 - maximum

Gratuit
Gratuit
Gratuit
Gratuit
Gratuit

Gratuit
2,06 €
3,15 €
16,00 €
Gratuit
Gratuit
13,80 €

Jour*
Jour + 1 ouvré**

Gratuit
Gratuit
Gratuit
100,00 €

BANQUE À DISTANCE

Par Internet

L'abonnement **CyberPlus** gestion bénéficie de réductions dans le cadre des conventions de relation.

- Abonnement permettant de consulter vos comptes sur Internet et d'effectuer des virements entre vos comptes (**CyberPlus consultation**)* Gratuit
- Abonnement permettant de gérer vos comptes sur Internet (**CyberPlus gestion**) par mois 1,50 €
- Mise à disposition d'un **PassCyberPlus** pour la sécurisation des opérations en ligne :
 - le 1^{er} lecteur Gratuit
 - remplacement de lecteur en cas de dysfonctionnement Gratuit
 - remplacement de lecteur en cas de perte, d'usage non conforme par le client ou demande de lecteur supplémentaire par lecteur 10,00 €
- Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS par alerte reçue 0,25 €

* Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Par téléphone

- Frais d'utilisation des services de banque à distance par serveur vocal **Tonalité Plus** composez le 0 892 892 992 par minute 0,34 €
- Frais d'utilisation des services de banque à distance par téléphone portable **SMS+** envoyez un SMS au 6 11 10 (hors coût d'envoi d'un SMS) par SMS 0,35 €

Ancienne gamme

- MoviPlus** (SMS reçu automatiquement) par mois 4,60 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

- Les cotisations des cartes de retrait et de paiement bénéficient de réductions dans le cadre des conventions de relation.
- Une réduction de 50% s'applique aux cotisations des cartes signalées par le repère ▶ à partir de la 2^{ème} carte de même niveau sur le même compte.
- Le service **e-Carte Bleue** est disponible gratuitement avec les cartes Visa Electron, Classic, Classic Facelia, Premier, Premier Facelia, Platinum, Platinum Facelia et Infinite. Demandez-le à votre conseiller.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte **Point Argent Plus** à débit immédiat ▶ 21,00 €

Cartes de paiement (cotisation annuelle)

- Carte **Visa Electron** à débit immédiat ▶ 28,50 €
- Carte Internationale à débit immédiat (**Visa ou MasterCard**) ▶ 39,90 €
- Carte Internationale à débit différé (**Visa ou MasterCard**) ▶ 49,50 €
- Carte **Football Banque Populaire** à débit immédiat ▶ 46,80 €
- Carte **Football Banque Populaire** à débit différé ▶ 56,40 €
- Carte **Visa Premier** à débit immédiat ou différé ▶ 105,00 €
- Carte **Visa Platinum** à débit immédiat ou différé ▶ 195,00 €
- Carte **Visa Infinite** à débit immédiat ou différé ▶ 290,00 €
- Monéo Bleu** 8,00 €

Cartes débit-crédit (cotisation annuelle)

- Carte **Visa Classic Facelia** à débit immédiat ▶ 39,90 €
- Carte **Visa Classic Facelia** à débit différé ▶ 49,50 €
- Carte **Visa Premier Facelia** débit immédiat ou différé ▶ 105,00 €
- Carte **Visa Platinum Facelia** à débit immédiat ou différé ▶ 195,00 €

Carte de crédit (cotisation annuelle)

- Carte **Creodis** 17,00 €

Services liés à la carte bancaire

- Service **Cartego** (tarif forfaitaire distinct de la cotisation annuelle de la carte bancaire et prélevé une fois par an ou à chaque changement de visuel) :
 - visuel catalogue 6,90 €
 - visuel personnalisé 9,60 €
 - carte **NRJ Banque Pop'** 6,90 €
 - Assurance perte/vol des moyens de paiement (**SécuriPlus**) par an 25,20 €
 - 2^{ème} Assurance **SécuriPlus** sur le même compte par an 12,60 €
 - Rédition du code confidentiel de la carte 9,35 €
 - Refabrication de carte en cas d'usage non conforme par le client (détérioration, blocage puce par client...) 10,00 €
 - Création, remplacement de carte ou réédition de code confidentiel en urgence 38,25 €
 - Frais d'opposition sur carte en cas de perte par le client 26,55 €
 - Modification du plafond de retrait et/ou de paiement de la carte 5,00 €
 - Retrait en euros à un Distributeur Automatique de Billet (DAB) Banque Populaire et Point Argent Gratuit
 - Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro :
 - les 3 premiers retraits par mois et par carte Gratuit
 - à partir du 4^{ème} retrait dans le mois par retrait 1,05 €
 - (gratuit pour les Visa Premier et Infinite)

Virements

Réception d'un virement

- Virement occasionnel ou permanent national et virement SEPA* Gratuit

Émission d'un virement

- Virement SEPA* occasionnel externe en euro dans la zone SEPA* :
 - au guichet de votre agence 4,60 €
 - par Internet Gratuit
- Virement permanent externe** (national ou SEPA) :
 - frais de mise en place au guichet de votre agence ou par Internet Gratuit
 - frais par opération avec mise en place par Internet Gratuit
 - frais par opération avec mise en place au guichet de votre agence 1,10 €
- Virement urgent 13,75 €
- Annulation d'un virement SEPA* externe après exécution (erreur client) 4,60 €
- DuoPlus (organisation et gestion de trésorerie) par an 33,00 €

* SEPA : Single Euro Payments Area

** Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire.

Prélèvements / TIP***

- Mise en place et paiement de prélèvement(s) Gratuit
- Frais d'un titre interbancaire de paiement (TIP) Gratuit
- Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP avant exécution (révocation d'une échéance de prélèvement) Gratuit
- Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrents (retrait du consentement ou refus permanent) 23,05 €

*** Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA* en euros dans la zone SEPA*.

Chèques

- Remise de chèque(s) Gratuit
- Paiement d'un chèque Gratuit
- Renouvellement automatique de chéquier Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier à domicile en courrier simple 1,18 €
- Frais d'envoi de chéquier 40 formules à domicile en recommandé 7,06 €
- Frais d'envoi de chéquier 60 formules à domicile en recommandé 8,62 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque 12,00 €
- Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur (le client) par an 23,05 €

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Conventions de relation

Ces offres groupées de prestations bénéficient d'une réduction tarifaire sur les produits et services qui les composent :

Équipage Maxi⁽¹⁾

Cette convention s'adresse à la clientèle à partir de 23 ans, et si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- sociétaire de la Banque Populaire Occitane et adhérent à l'abc
- sociétaire CASDEN
- adhérent ACEF
- collaborateur d'une entreprise partenaire.

Équipage Horizon

Cette convention s'adresse à la clientèle de 16 à 28 ans inclus. De plus, celle-ci permet de bénéficier d'une carte au choix gratuite la première année : Visa Electron, Visa Classic, Visa Classic Facelia, Mastercard ou Mastercard Football.

Pass Pop

Cette convention s'adresse à la clientèle de 12 à 17 ans inclus. De plus, celle-ci permet de bénéficier d'une carte Point Argent Plus gratuite la première année.

Ancienne gamme Magic-Service⁽²⁾

⁽¹⁾ Si vous avez 75 ans ou plus, la convention EQUIPAGE SENIOR bénéficie également d'une réduction de 20 %.

⁽²⁾ Cette convention n'est plus commercialisée, les tarifs pour les souscriptions antérieures au 01/01/08 sont disponibles dans nos agences.

Nous consulter